



Chères Écluzelloises, chers Écluzellois,

Vous êtes nombreux à avoir retourné votre convention d'assainissement, et je vous remercie pour votre adhésion à ce projet, sur lequel nous travaillons depuis tant d'années en concertation avec vous.

La commission de l'Agence de l'Eau Seine Normandie devrait se réunir courant premier trimestre 2021. Je ne doute pas que nous bénéficierons des 3 000 euros de subvention par propriété, compte tenu du nombre d'habitants ayant rejoint le projet. Le dossier est solide.

C'est mon rôle de maire de m'assurer qu'aucun Écluzellois ne s'expose au moindre préjudice par manque d'information : ainsi, je me dois de rappeler que les propriétaires n'ayant pas adhéré à la convention ne pourront pas bénéficier de la subvention de l'Agence de l'eau.

Je reste, ainsi que le conseil municipal, à votre disposition pour vos questions sur des situations individuelles.

Au plaisir de vous rencontrer... avec le père Noël ou lors de la distribution des paniers pour nos anciens. Très bonnes fêtes à tous et à bientôt.

Christine Renaux-Maréchal
Maire d'Écluzelles

Avis aux enfants

Nous avons reçu un mot du Père-Noël !



Pour ceux qui ont été des enfants il n'y a pas si longtemps

Coucou cher enfant sage,

Comme tu le sais, en ce moment nous nous protégeons tous contre un méchant virus.

Exceptionnellement, j'ai demandé à Madame le Maire que l'on t'apporte ton cadeau chez toi, le **Dimanche 13 Décembre entre 10h et 12h**. Je tiens à t'informer que je passerai bien le 24 malgré la crise sanitaire, ne t'inquiètes pas.

Si tu es dans l'impossibilité d'être présent le jour de la distribution, tu pourras te rendre à la Mairie aux heures d'ouverture récupérer ton cadeau. Prends soin de toi et de toute ta famille.

Joyeux Noël

Le Père Noël.

Il est de tradition pour l'équipe municipale d'organiser pour les seniors un repas de fin d'année afin de partager ensemble un moment de convivialité.

Cette année, en raison des conditions sanitaires liées à la Covid-19, et afin de protéger nos aînés, le conseil municipal est dans l'obligation d'annuler ce repas. Il a été décidé d'offrir un colis en lieu et place de ce rassemblement.

Celui-ci vous sera distribué le Dimanche 13 Décembre entre 10h et 12h. Si vous n'êtes pas présent à votre domicile, le jour de la distribution, vous pourrez venir en mairie le jeudi 10h-12h 16h-19h pour récupérer votre colis.

Prenez soin de vous tous et de tous ceux qui vous sont chers et joyeuses fêtes de fin d'année, en espérant que l'année prochaine nous pourrions nous réunir.

Et le pont ?

18 décembre :
réouverture à
la circulation,
à pied ou en voiture

